

## Budgets Prévisionnels 2020/21 et primitif 2021/22

		2020/21	2021/22
<b>CHARGES</b>		<b>total</b>	<b>total</b>
<b>Achats de marchandises</b>		800	1 000
602100	Alimentation	200	400
607100	Achats de marchandises BAR	600	600
<b>Autres achats et charges externes</b>		55 353	58 921
606300	Fournitures entretien et petit équipement	1 000	1000
606310	Fournitures pour activités	2 295	3000
606320	Fournitures pour spectacles	3 000	7750
606400	Fournitures administratives	1 000	1500
611100	Prestations extérieures ateliers	9 085	9085
613500	Location photocopieur	3 600	3600
615200	Entretien des locaux	8 687	7000
615600	Maintenance informatique	2 700	3000
616000	Primes d'assurances	4 350	4350
622600	Honoraires expert comptable	2 040	2040
622601	Honoraires paies	4 212	4212
622800	Honoraires formation MJC	4 395	4395
623600	Catalogues et Imprimés	4 000	3000
625700	Réceptions	1 000	1000
626000	Affranchissement	300	300
626200	Téléphone	1 219	1219
627500	Services bancaires	270	270
628100	Cotisations	2 200	2200
<b>Impôts, taxes, et versement assimilés</b>		3 521	3 721
631300	Taxe formation professionnelle continue	3 221	3221
637000	taxes organisme de musique SACEM/SACD	300	500
<b>Salaires et traitement</b>		131 942	161 148
641100	Salaires	128 902	160448
641400	Indemnités de stage dt service civique	3 040	700
<b>Charges sociales</b>		32 576	43 656
645100 à 6454	cotisations ursaff/UGRR/CIRCO/ASSEDIC	29 396	40476
647500	Médecine du travail	3 180	3180
<b>Dotations aux amortissements</b>		300	300
681120	Dot. Amt. Immo corporelles	300	300
<b>Dotations aux provisions pour risques et charges</b>		1 000	1 000
681500	Dotation prov IDR	1 000	1000
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>225 492</b>	<b>269 746</b>
<b>PRODUITS</b>		<b>2020/21</b>	<b>2021/22</b>
<b>Ventes de marchandises</b>		800	2 500
707100	Recettes bar	800	1500
706400	billetterie	0	1000
<b>Production vendue services</b>		125 946	160 500
706100	Activités hebdomadaires pedibus	121 039	155500
		3 907	4000
706300	Stages vacances	1 000	1000
<b>Subventions d'exploitation</b>		59 386	72 500
744003	Subvention fonctionnement mairie	39 500	39500
744007	Subvention Projet Métropole	1 000	2000
744008	Subvention Metropole Ecole de Musique	13 386	13000
744010	Subvention Mairie PROJETS	5 500	5000
744011	Suvention Caf EVS	0	13000
<b>Reprise sur amortissement et prov, transfert de charges</b>		3 000	7 750
781500	Reprise sur provision cirque (région mairie mécénat)	3 000	7750
	Reprise sur provision pour risques	0	0
<b>Autres produits</b>		11 140	12 450
754000	Mécénat	3 250	3250
756100	Adhésions activités hebdomadaires	7 890	9200
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>200 272</b>	<b>255 700</b>
résultat		<b>-25 220</b>	<b>-14 046</b>

**Assemblée  
Générale  
Ordinaire  
27 février  
2021  
Budgets  
prévisionnels  
et  
commentaires**

## LES BUDGETS PREVISIONNELS- COMMENTAIRES

### Budget prévisionnel 2020-2021 et budget prévisionnels primitifs 2021-2022

Le budget prévisionnel présenté ici souhaite prendre en compte la situation actuelle de crise sanitaire qui se poursuit. Il reflète les impacts financiers possibles sur notre budget annuel 2020-2021 en prévoyant une baisse des cotisations des adhérents dus au versement d'une compensation financière pour les activités non réalisées pendant la saison 2020-2021. Pour rappel, il s'agit bien d'éléments de prévisions budgétaires de référence, facilitant une gestion éclairée et permettant de mieux anticiper les prochains mois. Ce budget est donc amené à être modifié en fonction de l'évolution du contexte.

### Eléments significatifs :

La situation actuelle nous oblige à construire **des budgets prévisionnels déficitaires** pour les deux saisons prochaines.

### Les produits

- La baisse des cotisations des adhérents due à :
  - . **Une baisse du nombre d'adhérents** sur la saison 2020-2021 (baisse de 20% estimée), notamment due à la non reprise des soirées jeux, de répétitions caveaux, des gouter parents-enfants, etc.
  - . **Une estimation des compensations financières pour nos adhérents réparties sur les deux saisons : 2020-2021 et 2021-2022**, impactant le montant des cotisations également. En effet, le Conseil d'administration a mené un travail complexe de projections des impacts financiers dus à l'arrêt de nombreuses activités dans nos locaux, dans le scénario où la situation que nous connaissons actuellement (arrêt des activités adultes et activités en visio) devait se poursuivre jusqu'à la fin de la saison. Tout en veillant à ne pas placer notre association dans une grande précarité financière de laquelle elle ne pourrait se relever, une enveloppe de 75000 euros a été évaluée pour anticiper la compensation financière reversée à nos adhérents. Un document d'information intitulé « Activités, rattrapages et compensations financières » vous a été transmis et vient éclairer ce propos.
- Le Conseil d'administration décide de ne pas augmenter les cotisations pour la saison prochaine.
- Le renouvellement de la subvention de la commune de Fontaines Saint Martin à l'identique
- La reprise sur le fond dédié « festival de cirque » pour organiser une saison de spectacles vivants sur le territoire (mai-octobre 2021)
- L'arrivée de l'aide de la CAF du Rhône en 2022 pour financer la poursuite du projet EVS

### Les charges :

- Plusieurs charges augmentent en raison de la gestion de la crise : coût du nettoyage des locaux de la MJC, renforcée au moment de l'ouverture des locaux, abonnements visioconférence, achat de petit matériel nettoyage, etc.
- Baisse des salaires et charges sociales dues aux indemnités d'activité partielle versées par l'Etat.
- L'organisation de spectacles et l'accueil d'artistes professionnels : dès que le contexte sanitaire sera favorable, la MJC souhaite mettre en œuvre une saison de spectacles vivants, avec l'accueil de compagnies (Mai – octobre 2021).
- La poursuite de projet « Espace de Vie sociale » avec notamment l'accueil d'un stagiaire en Master 2, sciences sociales sur le premier semestre 2021 et le renforcement de moyens humains pour mener à bien le projet Espace de vie Sociale, au premier semestre 2022